

L'ÉCOLE LABERGE, MA FIERTÉ

Janvier 2022

5 janvier	- Journée pédagogique
6 janvier	- Plan de travail fourni par les enseignants sur la classe TEAMS
7 janvier	- Plan de travail fourni par les enseignants sur la classe TEAMS
10 janvier au 14 janvier	- Première d'enseignement virtuel selon l'horaire fourni par les enseignants
17 janvier	- Retour en classe en présentiel
18 janvier	- Rencontre du Conseil d'établissement (TEAMS – 19h)
28 janvier	- Journée pédagogique
7 au 11 février	- Semaine des enseignants
10 février	- Remise du premier bulletin
11 février	- Journée pédagogique
7 au 11 février	- Semaine des inscriptions et réinscriptions
14 février	- St-Valentin

MESSAGES DE LA DIRECTION

1. Mot de la direction

Nous désirons souhaiter à tous une très bonne année 2022, la santé étant le souhait principal. L'année qui vient de se terminer a été remplie de défis et en travaillant ensemble, en collaborant, nous avons pu continuer le bon travail. Bien que cette nouvelle année ne commence pas comme nous le voulions, nous nous devons de nous retrousser les manches (encore) pour passer à travers la tempête et à nouveau nous adapter.

Le retour prévu pour le 10 janvier a été reporté au 17 janvier 2022. Nous espérons tous que les élèves reviennent le plus rapidement possible. Ensemble, nous y arriverons.

2. Changement de direction – bienvenue à Mme Isabelle Villiard

Cette nouvelle année apporte aussi des changements au niveau de la direction de l'école. Effectivement, de nouveaux défis s'offrent à moi et j'aurai le plaisir de me joindre à l'équipe de la formation générale des adultes (FGA) et ce, à partir du 31 janvier 2022. Je terminerai donc le vendredi 28 janvier comme direction de l'école à Laberge. La nouvelle directrice, Mme Isabelle Villiard sera parmi vous dès le 31 janvier.

Je garderai un merveilleux souvenir de l'école Laberge. J'ai eu le bonheur d'y rencontrer du personnel et des parents pour qui l'importance donnée aux apprentissages et le bien-être de tous sont au cœur des interventions et des discussions. L'école Laberge est un milieu riche tant au niveau de la diversité culturelle que de la générosité observée chez tous (élèves, parents et le personnel). Bonne continuité et je suis convaincu de vous laisser entre d'excellentes mains.

3. Service de garde d'urgence

Les écoles seront fermées jusqu'au 14 janvier afin de se donner une chance collectivement de diminuer le nombre de personnes infecté par la COVID. Cependant, un service de garde d'urgence demeure en place pour les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux. Les parents sont invités à garder leurs enfants à la maison lorsque cette option est possible et sécuritaire. Si vous désirez utiliser le service de garde d'urgence et que vous faites partie des travailleurs visés, vous pouvez contacter le service de garde au 514-380-8899 poste 4414.

4. Prêts des ordinateurs

Il sera possible pour les élèves qui en ont besoin d'avoir accès à un appareil informatique pour suivre l'enseignement à distance. Pour ce faire, vous devez en informer la titulaire de classe qui fera le suivi avec le secrétariat. Un rendez-vous sera fixé avec les parents afin de venir récupérer un ordinateur pour les élèves qui en auront besoin. Aucun parent ne doit se présenter sans rendez-vous.

5. Semaine des inscriptions du 7 au 11 février

Les modalités pour l'inscription 2022-2023 ne sont pas encore déterminées. Des informations vous seront acheminées sous peu.

6. Service de garde – Surveillance du midi

- **Heure du dîner (11h35 à 12h55)**

Comme l'administration est fermée durant cette période, si vous devez venir récupérer ou reconduire votre enfant sur l'heure du dîner, vous devez, à votre arrivée, texter au **438-926-4836** le nom de votre enfant et demeurer à l'extérieur devant la porte de l'administration (porte A). Une personne du service de garde viendra reconduire l'enfant à l'extérieur.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

- **Relevés fiscaux**

Nous vous rappelons que toutes les factures reçues au cours de l'année 2021 doivent être payées avant le 31 janvier 2022. Les relevés fiscaux seront émis avec les montants payés en date du 31 janvier 2022 et non pas avec les montants facturés.

- **Journées pédagogiques du 28 janvier et 11 février**

Prendre note que vous avez jusqu'au dimanche 16 janvier pour inscrire votre enfant au service de garde pour la journée pédagogique du vendredi 28 janvier et vous avez jusqu'au 30 janvier pour celle du vendredi 11 février.

Un sondage vous sera envoyé sous peu.

7. Déclaration des cas de COVID durant la période de fermeture des fêtes

Tel que mentionné dans le communiqué envoyé par le Centre de services le 2 janvier dernier, dès le 6 janvier 2022, la procédure habituelle de déclaration reprendra et il sera demandé aux parents de fournir les renseignements requis à la direction de l'école par le biais de [Mozaik - Portail-Parent](#).

Michel Chalifour
Directeur

Brigitte Primeau
Directrice adjointe